



Agilia CHAPE THERMIC C-3000 / C-3100 / C-3200



Les pour vous



FACILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE

- livraison du mortier fluide prêt à l'emploi directement sur les chantiers par camion toupie
- mise en œuvre à l'aide d'une pompe à chape fluide
- jusqu'à 80 m² sans fractionnement avec un plancher chauffant
- jusqu'à 100 m² sans fractionnement hors plancher chauffant
- chapes compatibles avec tous les supports de gros œuvre



ÉPAISSEUR

- 3 cm minimum au-dessus des tubes ou des trames du plancher chauffant



QUALITÉ CONSTANTE

- production en centrales à béton Lafarge agréées par le CSTB
- contrôles tout au long de la production
- performances garanties par DTA



GAIN DE TEMPS

- moins de préparation sur chantier (doublement des surfaces de fractionnement sur plancher chauffant)
- absence de pulvérisation de produit de cure (cure intégrée à la formulation de la chape)
- absence de ponçage avant la pose des revêtements de céramiques



Agilia CHAPE THERMIC C-3000 / C-3100 / C-3200 est une chape autonivelante à base de ciment, fibrées ou non. Ses performances sont garanties par un DTA (Document Technique d'Application), délivré par la CCFAT.

Elle est spécialement conçue pour enrober les éléments des planchers chauffants. Elle est compatible avec tous les planchers chauffants : planchers chauffants à eau à basse température (PCEBT), planchers chauffants réversibles (PCR), planchers rayonnant électrique (PRE).

Agilia CHAPE THERMIC C-3000 / C-3100 / C-3200 permet de multiplier par 2 les surfaces de fractionnement sur plancher chauffant par rapport à une chape fluide ciment classique, intégrant dans sa formulation une cure interne et dont la pose directe de revêtements céramiques est possible sans ponçage.

Autonivelante, elle est mise en œuvre :

- exclusivement à l'intérieur des bâtiments,
- dans tous les bâtiments (maisons individuelles, logements collectifs, bâtiments non résidentiels), neufs ou en cours de rénovation,
- sur supports en maçonnerie, bois ou panneaux dérivés du bois, dallages sur terre-plein, planchers béton, chapes asphaltes, anciens revêtements non putrescibles,
- en pose adhérente (sauf dallage sur terre-plein), désolidarisée (sur filmpolyéthylène) ou flottante (sur sous-couche thermique et/ou acoustique).

Elle permet d'obtenir une planéité parfaite du sol, avant la pose du revêtement. Elle doit impérativement être recouverte d'un revêtement de sol : carrelage, parquet, revêtement souple, résine (hors locaux P4), peinture... Elle est mise en œuvre par des chapistes agréés Lafarge membres du réseau PRO Agilia Chape, conformément aux indications mentionnées dans le DTA.

VOTRE OFFRE PRODUIT ET SES APPLICATIONS

	CIMENT	CURE INTÉGRÉE SANS PONÇAGE FRACTIONNEMENT ÉLEVÉ	FIBRES MÉTALLIQUES	FIBRES MACRO SYNTHÉTIQUES	APPLICATIONS
Agilia CHAPE THERMIC C-3000*	•	•			PCEBT, PCR, Pose sur isolant SC1 thermique OU acoustique
Agilia CHAPE THERMIC C-3100	•	•	•		PCEBT, PCR, PRE Pose sur isolant thermique et/ou acoustique
Agilia CHAPE THERMIC C-3200	•	•		•	PCEBT, PCR Pose sur isolant thermique et/ou acoustique

**Pour une mise en œuvre sur PCEBT, PCR et PRE, Agilia CHAPE THERMIC C-3000 doit impérativement être associée à une armature métallique*



CARACTERISTIQUES

CLASSEMENT UPEC DES LOCAUX

- U4 P4 E3 C2

RÉACTION AU FEU

- Incombustible A1FI (décision 96/603/CE et arrêté du 21/12/02)

MASSE VOLUMIQUE SUR MORTIER SEC

- 2,0 t/m³

DURÉE PRATIQUE D'UTILISATION

- Jusqu'à 2h30 après la fabrication

RÉSISTANCES MÉCANIQUES

- Classe CT C20-F4

RETRAIT

- $\leq 400 \mu\text{m/m}$

DILATATION THERMIQUE

- $\leq 0,012 \text{ mm/m.K}$

CONDUCTIVITÉ THERMIQUE

- $\geq 1,2 \text{ W/m.K}$

TEMPÉRATURE DES LOCAUX

- Comprise entre +5°C et +30°C pendant et après coulage

TOLÉRANCES DE PLANÉITÉ

- $\leq 3 \text{ mm}$ sous la règle de 2 m et 1 mm sous le réglet de 20 cm

ÉTALEMENT AVANT COULAGE

- 23 cm $\pm$ 3
- mesure avec le cône Lafarge exclusivement



CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCESSIBILITÉ

- **PENDANT 2 JOURS APRÈS LE COULAGE** : protection impérative de la chape vis à vis de l'eau, de l'ensoleillement direct et des courants d'air,
- **2^{ÈME} JOUR APRÈS LE COULAGE** : circulation piétonne autorisée,
- **3^{ÈME} JOUR APRÈS LE COULAGE** : aération modérée du local,
- **4^{ÈME} JOUR APRÈS LE COULAGE** : mise à disposition des locaux aux entreprises de second œuvre. Les risques d'endommagement de la chape doivent être évités.



POSE DU REVÊTEMENT DE SOL

EN CAS DE POSE D'UN REVÊTEMENT DE CARRELAGE :

- le chapiste doit contrôler l'état de surface de la chape 4 jours minimum après le coulage :
- > S'il y a une pellicule à la surface de la chape, il est nécessaire de la poncer
- > S'il n'y a pas de pellicule à la surface de la chape, il est inutile de poncer

REVÊTEMENTS DE SOLS	CARRELAGES COLLÉS	PARQUETS COLLÉS	PARQUETS FLOTTANTS	REVÊTEMENTS DE SOLS TEXTILES	REVÊTEMENTS DE SOLS PVC COLLÉS	REVÊTEMENTS DE SOLS COULÉS À BASE DE RÉSINE	PEINTURES DE SOLS
HUMIDITÉ RÉSIDUELLE	À PARTIR DE 14 JOURS	< 3%	< 3%	< 5%	< 4,5%	< 4,5%	< 4%
TEXTE RÉGLEMENTAIRE DE RÉFÉRENCE	NF P 61-204 (DTU 52.2)	NF P 63-202 (DTU 51.2)	NF P 63-204 (DTU 51.11)	NF P 62-202 (DTU 53.1)	NF P 62-203 (DTU 53.2)	NF P 62-206 (DTU 54.1)	NF P 74-203 (DTU 59.3)

DANS LE CAS D'UNE POSE COLLÉE D'UN REVÊTEMENT DE SOL AUTRE QUE DU CARRELAGE :

- > Le chapiste doit effectuer un ponçage de la chape
- > Délai maximal entre l'élimination de la pellicule de surface et la pose du revêtement : 8 jours

L'HUMIDITÉ RÉSIDUELLE DE LA CHAPE DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE VÉRIFIÉE :

- carrelage : pose possible après un délai de séchage minimal de 14 jours
- autres revêtements : l'entreprise de pose du revêtement de sol est responsable de la réception de son support et elle doit, dans tous les cas, vérifier le taux d'humidité résiduelle de la chape.

MISE EN CHAUFFE OBLIGATOIRE DU PLANCHER CHAUFFANT PAR LE CHAUFFAGISTE OU L'ÉLECTRICIEN AVANT LA POSE DU REVÊTEMENT DE SOL, CONFORMÉMENT AU PARAGRAPHE 5.4 DU DTA 13/16-1352 AGILIA CHAPE THERMIC C-3000/3100/3200.

Délai maximal entre le coulage de la chape et la pose du revêtement : 8 semaines (sous réserve d'un degré de siccité admissible).

La chape doit être protégée par les autres corps d'état lors de leur intervention, conformément aux règles de l'art.



NORME & RÉGLEMENTATION

NORME

- NF EN 13813 : Matériaux de chapes et chapes

DTA

- 13/16-1352

DTU

- NF DTU 65.14 : Exécution des planchers chauffants à eau chaude
- NF DTU 52.10 : Mise en œuvre de sous-couches isolantes sous chape ou dalles flottantes et sous-carrelage scellé

CPT

- 3164 : Planchers réversibles à eau
- 3606 V3 : Planchers rayonnants électriques
- 3774 V2 : Chape fluide en ciment



GAMME AGILIA CHAPE THERMIC

La gamme Agilia CHAPE THERMIC comprend également :

BASE CIMENT	SURFACE DE FRACTIONNEMENT	CURE INTÉGRÉE	SANS PONÇAGE	FIBRES MÉTALLIQUES	FIBRES MACRO-SYNTHÉTIQUES	APPLICATIONS
Agilia CHAPE THERMIC C-1000*	★					PCEBT, PCR, Pose sur isolant SC1 thermique OU acoustique
Agilia CHAPE THERMIC C-1100	★			●		PCEBT, PCR, PRE Pose sur isolant thermique et/ou acoustique
Agilia CHAPE THERMIC C-1200	★				●	PCEBT, PCR Pose sur isolant thermique et/ou acoustique
Agilia CHAPE THERMIC C-3000*	★★	●	●			PCEBT, PCR, Pose sur isolant SC1 thermique OU acoustique
Agilia CHAPE THERMIC C-3100	★★	●	●	●		PCEBT, PCR, PRE Pose sur isolant thermique et/ou acoustique
Agilia CHAPE THERMIC C-3200	★★	●	●		●	PCEBT, PCR Pose sur isolant thermique et/ou acoustique

* Pour une mise en oeuvre sur PCEBT, PCR et PRE, Agilia CHAPE THERMIC C-1000 et C-3000 doivent impérativement être associées à une armature métallique.

BASE ANHYDRITE	SURFACE DE FRACTIONNEMENT	SANS PONÇAGE	FAIBLES ÉPAISSEURS	FIBRES POLYPROPYLENE	SPÉCIAL PRE	APPLICATIONS
Agilia CHAPE THERMIC A-4000	★★★★					PCEBT, PCR Pose sur isolant thermique et/ou acoustique
Agilia CHAPE THERMIC A-4600	★★★★			●		PCEBT, PCR Supports déformables : bois, asphalte Pose sur isolant thermique et/ou acoustique
Agilia CHAPE THERMIC A-5000	★★★★	●				PCEBT, PCR Pose sur isolant thermique et/ou acoustique
Agilia CHAPE THERMIC A-5600	★★★★	●		●		PCEBT, PCR Supports déformables : bois, asphalte Pose sur isolant thermique et/ou acoustique
Agilia CHAPE THERMIC A-6000	★★★★				●	PRE
Agilia CHAPE THERMIC A-6600	★★★★			●	●	PRE Supports déformables : bois, asphalte
Agilia CHAPE THERMIC A-7000	★★★★		●			PCEBT, PCR Pose sur isolant thermique et/ou acoustique
Agilia CHAPE THERMIC A-7600	★★★★		●	●		PCEBT, PCR Supports déformables : bois, asphalte Pose sur isolant thermique et/ou acoustique

POUR NOUS CONTACTER :

www.chape-lafarge.fr

Rubrique «Espace Applicateur»

Agilia est une marque déposée du groupe LafargeHolcim protégée en Suisse, en Europe, aux USA, en Inde et en Chine.

LafargeHolcim France
2, avenue du Général de Gaulle
92148 Clamart Cedex

Tél. : +33 (0)1 58 00 60 00

www.lafarge.fr



L A member of
LafargeHolcim